|  |
| --- |
| Armoiries_couleurs_5x3cm |
| **REPUBLIQUE TOGOLAISE**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| **MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| Logo_CN_REDD+ |
| **COORDINATION NATIONALE REDD+**  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| ***Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)***  - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+  **RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES** |
| ***LES SERVICES DE L’ADMINISTRATION PUBLIQUE*** |
| Rapport synthèse de la Région Kara |
| **Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation**  **Activités A13C1 du PTBA 2021** |
| **Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale** |

**Mai 2021**

**Introduction**

Depuis 2015, le Togo conduitson processus de préparation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et de dégradation des forêts (REDD+). Ce processus consiste à (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d’un véritable développement durable et d’une économie verte.

D’énormes progrès sont enregistrés et le Togo se prépare pour boucler la phase de préparation par l’élaboration de son dossier préparatoire ou R-Package. Ce document confirme qu’un pays est suffisamment avancé dans la préparation à la REDD+ et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels pour passer à l’étape de mise en œuvre de la REDD+.

L’auto -évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ avec les parties prenantes, est l’étape cruciale qui permettra de collecter les données et informations nécessaires à l’élaboration du R-Package. Ce processus participatif d’auto – évaluation se basera sur les 34 critères du cadre d’évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF. Ces derniers portent entre autres sur la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d’information et de recours. L’autoévaluation permettra, pour chaque critère, de (i) recueillir les commentaires et les observations des parties prenantes au processus et (ii) identifier les points forts et les points faibles ainsi que les activités à mettre en œuvre pour améliorer les points faibles.

C’est dans ce cadre qu’un atelier d’autoévaluation a eu lieu le 07 mai 2021 à l’hôtel « Etoile de la Kozah ». Le travail des acteurs des services techniques déconcentrés a porté essentiellement sur le dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation ; la sensibilisation, participation et consultation ; la préparation de la stratégie nationale REDD+ ; la réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique ; la préparation du mécanisme de gestion des plaintes ; l’élaboration du mécanisme de partage de bénéfices (MPB) ; l’élaboration du NRF et la mise en place du SNSF. Pour ces différents critères macros du cadre d’évaluation, ils ont formulé les points forts, les points faibles et proposé des actions d’amélioration dont la synthèse est présenté dans les lignes suivantes.

1. **Participation aux ateliers de consultation et d’auto-évaluation**

Tout comme dans la conduite de toutes les activités de préparation à la REDD+, la conduite de l’autoévaluation à mobilisé plusieurs catégories d’acteurs dont les services techniques décentralisés. Dans la région de la Kara, Ils sont composée de 119 cadres venant de la direction régionale de l’environnement et des ressources forestières, de la direction régionale de l’office de développement et d’exploitation des forêts (ODEF), de la direction régionale de l’agriculture, de la direction régionale du Plan, de la direction régionale ICAT, de l’Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), de la direction de développement à la base, de la direction régionale de la promotion de la femme.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Structures** | **Nbre prévu** | **Nbre réalisé** | | |
| **Total** | **Hommes** | **Femmes** |
| 1 | Direction régionale de l’environnement et des ressources forestières | 9 | 8 | 8 | 0 |
| 2 | Direction régionale ODEF | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 3 | Direction régionale de l’agriculture | 4 | 3 | 3 | 0 |
| 4 | Direction régionale du Plan | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 5 | Direction régionale ICAT | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 6 | ITRA (Institut Togolais de Recherche Agronomique) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 7 | Direction de développement à la base (Direction de l'action sociale : DRAS) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 8 | Direction régionale promotion de la femme | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 9 | Direction régionale de l’eau et de l’hydraulique villageoise | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 10 | Direction régionale Urbanisme et habitat | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 11 | Direction régionale Mines et énergie (Direction régionale de mines et géologie : DRMG) | 1 | 1 | 1 | 0 |
| 12 | Direction de la culture | 1 | 0 | 0 | 0 |
|  | Total | 23 | 19 | 19 | 0 |

1. **Conclusion de l’évaluation des services techniques décentralisés de la région de la Kara**

Les acteurs des services techniques décentralisés de la région Kara après avoir énuméré plusieurs points forts du processus que ce soit pour le dispositif de préparation que dans la conduite de l’élaboration de la stratégie en passant par les outils qui encadrent et orientent les options stratégiques trouvent que le Togo est prêt a passer à l’étape suivante.

Toutefois ils relèvent certaines insuffisances sur la mobilisation de ressources financières pour mener les activités au niveau local, la durée de la phase de préparation qui est fastidieuse et suggèrent qu’un plaidoyer soit fait auprès des partenaires techniques et financiers pour une mobilisation des fonds à travers les projets afin de mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+.

Pour une meilleure appropriation et conscientisation des acteurs, ils ont souhaité la poursuite des actions de sensibilisation.

Comme autres défis soulevés, on peut citer :

- le faible enregistrement des plaintes

- la non disponibilité du registre national REDD+

- La non disponibilité de texte juridique du mécanisme de partage des bénéfices.

Pour se faire ils souhaitent de poursuivre les séances de sensibilisation sur le MGP, d’étendre les niveaux de saisine à la phase de mise en œuvre au niveau des mairies, cantons et villages, de renforcer les capacités des acteurs sur le MGP et d’évoluer vers un numéro vert pour l’enregistrement des plaintes

1. **Résultats de l’évaluation des critères par composante et sous – composante**

Les résultats de l’auto-évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ décrivant les points forts et faibles de chacun des critères et les activités à réaliser par les services techniques déconcentrés sont indiqués dans le tableau ci-après.

| N° | **Aspects à évaluer** | **Points forts** | **Points faibles** | **Activités à mener pour améliorer les points faibles** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | **Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+** | - Décret de mise en place des organes  - Comité national REDD+  - Coordination nationale REDD+  - Les CPDD : comité Préfectoral de Développement Durable  - Le GNT : Groupe National de Travail  - CF-REDD+ : Consortium Femmes REDD+  - Comités de gestion des plaintes au niveau national, régional, préfectoral  - Diversité des membres dans les différents organes  - Existence des rapports d’activités et d’audit, des comptes rendu… | - Insuffisance de ressources financières pour mener les activités au niveau local  - Insuffisance de ressources pour la mise en œuvre des actions pilotes | - Plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour une plus grande disponibilité des fonds  - Elaborer des projets |
| 2 | **Sensibilisation, participation et consultation** | - Séances de sensibilisation à travers les ateliers, les réunions, les supports de communication  - les consultations pour les études thématiques et leur validation  - Les formations (renforcement des capacités des plateformes REDD+ notamment CF-REDD+, ONATEPH, CTOP,  - La disponibilité des informations sur le site web de la REDD+ |  | - Poursuivre les séances de sensibilisation pour une plus grande diffusion de l’information |
| 3 | **Préparation de la stratégie nationale REDD+** | - Etudes analytiques pour déterminer les causes de déforestation et de dégradation des forêts  - Elaboration et validation de la stratégie nationale REDD+ de façon participative et inclusive au niveau régional à travers les ateliers de validation  - Hiérarchisation des facteurs de dégradation  - Choix et priorisation des options stratégiques de manière participative  - Processus itératif et inclusif avec l’ensemble de toutes les parties prenantes  - Evaluation participative et inclusive des impacts positifs et négatifs potentiels des options aux niveaux régional et préfectoral  - Diffusion de la strategie national à travers tous les canaux  - Adoption d’un plan d’action de la strategie  - Adoption de la strategie en conseil des Ministres  - Démarrage de la mise en œuvre de la stratégie | - Durée relativement longue de la phase de préparation | Mobilisation rapide et consistante des ressources pour la mise en œuvre des actions pilotes |
| 4 | **Réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique** | - Inclusif et participatif  - Prioriser les actions prévues dans les options stratégiques à mener  - Hiérarchiser et peaufiner les options stratégiques  - Les instruments de sécurisation (Cadre de Gestion Environnemental et Social, Plan de gestion des pestes, Cadre politique de réinsertion et cadre de procédure) pour la mise en œuvre de la strategie  - Evaluer les impacts positifs et négatifs des options stratégiques |  |  |
| 5 | **Préparation du mécanisme de gestion des plaintes** | - Conduit de manière inclusive et participative  - MGP existe pour la phase préparation et opérationnel  - MGP existe pour la phase de mise en œuvre  - Renforcement des capacités des acteurs à gérer les plaintes, concilier, médiatiser  - Acquisition de kits de gestion des plaintes | - Faible enregistrement des plaintes | - Poursuivre les séances de sensibilisation sur le MGP  - Etendre les niveaux de saisine à la phase de mise en œuvre au niveau des mairies, cantons et villages  - Renforcer les capacités des acteurs  - Evoluer vers un numéro vert pour l’enregistrement des plaintes |
| 6 | **Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices** | - Conduit de manière participative et inclusive à travers une large consultation et des ateliers de validation  - Rapport de l’étude du mécanisme de partage des bénéfices  - Ministère de l’économie et des finances comme institution de gestion des bénéfices  - Un texte juridique sera adopté exclusivement pour la gestion des bénéfices sur le carbone | - Le registre national REDD+ qui n’est pas encore disponible  - Le texte juridique du mécanisme de partage des bénéfice non disponible | - Mettre en place le registre  - Elaborer er adopter le texte juridique du MGB |
| 7 | **Elaboration du NRF** | - Conduit de manière participative et inclusive  - Formation des acteurs  - Inventaire forestier national IFN1  - Disponibilité de la base de données au niveau régional  - Application de la méthode recommandée par la convention  - NRF |  |  |
| 8 | **Mise en place du SNSF** | - Conduit de manière participative et inclusive  - Mise en place des groupes de travail IFN1  - Existence des placettes permanentes pour le suivi au niveau régional  - IFN2 en cours |  |  |

**Annexes**

* **Liste de présence**